

A.S.A de la BASSE-CÔTE
Mairie
24360 SOUDAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 01 février 2022 à 09 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	5
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 18 janvier 2022 s'est réunie à Soudat sous la présidence de Mr RATHIER Jean Claude

Mr DEPIS Alexandre est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_1
Objet : élection du Syndicat

Monsieur RATHIER Jean Claude, président, rappelle que chaque année les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr DUCHEZ Nicolas

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0), décide :

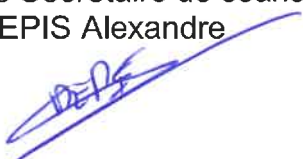
- D'élire les syndics qui se sont présentés :

Mr DUCHEZ Nicolas

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DEPIS Alexandre




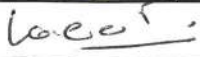


Le Président,
RATHIER Jean Claude

**ASA d'irrigation
de la Basse Côte**
de SOUDAT VARAIGNES
24360 SOUDAT



Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
GAEC DE LA GRELIERE			
- LACHAIZE René	4,00	0,00	
- RATHIER JEAN CLAUDE	12,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		16,00	0,00
GAEC DE LA TRICHERIE			
- DUCHEZ Nicolas	12,00	0,00	
- LACHAIZE René	4,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		16,00	0,00
GAEC DU GAUTY			
- DEPIS Francis	16,00	0,00	
- LACOTTE CHRISTIAN	12,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		28,00	0,00
<u>Total sur la Structure =</u>		60,00	0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

A.S.A de la BASSE-CÔTE
Mairie
24360 SOUDAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 01 février 2022 à 09 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	5
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 18 janvier 2022 s'est réunie à Soudat sous la présidence de Mr RATHIER Jean Claude

Mr DEPIS Alexandre est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_2

Objet : rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA24.


Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 4 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,




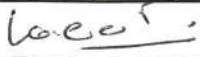
Le Secrétaire de séance,
DEPIS Alexandre



Le Président,
RATHIER Jean Claude

**ASA d'irrigation
de la Basse Côte**
de SOUDAT VARAIGNES
24360 SOUDAT

Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
GAEC DE LA GRELIERE			
- LACHAIZE René	4,00	0,00	
- RATHIER JEAN CLAUDE	12,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		16,00	0,00
GAEC DE LA TRICHERIE			
- DUCHEZ Nicolas	12,00	0,00	
- LACHAIZE René	4,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		16,00	0,00
GAEC DU GAUTY			
- DEPIS Francis	16,00	0,00	
- LACOTTE CHRISTIAN	12,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		28,00	0,00
<u>Total sur la Structure =</u>		60,00	0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

A.S.A de la BASSE-CÔTE
Mairie
24360 SOUDAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 01 février 2022 à 09 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	5
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 18 janvier 2022 s'est réunie à Soudat sous la présidence de Mr RATHIER Jean Claude

Mr DEPIS Alexandre est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_3

Objet : information tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Abonnement : 120 € HT/ Module – appel en juillet
- Consommation : 0.16 € HT/m3 - appel en novembre




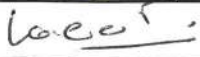
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DEPIS Alexandre

Le Président,
RATHIER Jean Claude

**ASA d'irrigation
de la Basse Côte
de SOUDAT VARAIGNES
24360 SOUDAT**

Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
GAEC DE LA GRELIERE			
- LACHAIZE René	4,00	0,00	
- RATHIER JEAN CLAUDE	12,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		16,00	0,00
GAEC DE LA TRICHERIE			
- DUCHEZ Nicolas	12,00	0,00	
- LACHAIZE René	4,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		16,00	0,00
GAEC DU GAUTY			
- DEPIS Francis	16,00	0,00	
- LACOTTE CHRISTIAN	12,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		28,00	0,00
<u>Total sur la Structure =</u>		60,00	0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =